L'UNSA
LE SYNDICALISME DES SOLUTIONS

Syndicat UNSA Ville de Paris, 8-10 avenue Ledru-Rollin, 75012 – Paris
Tel : 01-43-47-68-36, mail : syndicat-unsa-contact@paris.fr
Site : villedeparis.unsa.org ou flashez le QR Code ci-contre

CT Central du 23 novembre 2022
Déclaration de l'UNSA
Budget Prévisionnel Emploi 2023

DÉCLARATION UNSA

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année nous retrouvons le délicat et périlleux exercice de donner un avis sur le budget prévisionnel emploi de l'année suivante.
Délicat, car le diable se cache dans les détails, ce dossier n'en manque pas, mais nous manquons singulièrement de temps pour les étudier tous.
Périlleux également car les données brutes ne rendent jamais réellement compte de la situation vécue par les agents sur le terrain.

Nous tenons à remercier les services de la DRH qui ont réussi à présenter les délibérations claires dans des délais contraints, ainsi qu'une présentation par direction qui se révèle fort utile.
Nous en profitons pour demander la création de quelques postes supplémentaires pour les services concernés afin que l'an prochain les dossiers puissent nous parvenir un peu plus tôt.

Nous les remercions également pour la présence d'un glossaire dont nous avons particulièrement apprécié la lettre R. Après tant d'années, nous avons enfin la confirmation qu'un redéploiement est une suppression.

En ce qui concerne les chiffres figurant au budget emploi, si le solde général est de 345 postes, nous contestons la présentation qui en est faite.

Pour l'UNSA seuls les 128 postes créés pour le renforcement de la Police Municipale participent à la poursuite d'objectifs de développement suivis et pérennes. Encore faut-il revenir sur ceux-ci car ils symbolisent les difficultés de la Ville de Paris à mener à bien ses projets pourtant annoncés à grand renfort de tambours et trompettes. La Ville peine à recruter et à conserver ses agents : cette année sur les 400 postes proposés au concours de gardien-brigadier, seuls 150 ont trouvé preneur. En 2023, le nombre de postes proposés est à la baisse. Jamais l'objectif de 5 000 policiers municipaux recrutés et formés pour les Jeux olympiques de 2024 ne sera atteint. Si l'ensemble des collectivités territoriales a des difficultés de recrutement de policiers municipaux, Paris ne fait pas mieux que les autres et paye, là encore, son manque d'attractivité.
Cela illustre également le taux de vacance de postes constaté au budget général sur l'état du personnel, qui atteint cette année 8,2% pour la Ville de Paris.

Comment considérer que les 210 postes résultant de la déprécarisation sont des créations, dans la mesure où tous les agents concernés occupaient déjà un emploi à la Ville de Paris l'an dernier ? Présenter les choses de la sorte c'est invisibiliser tous les vacataires et les contractuels à temps incomplet qui pourtant sont bien au travail toute l'année. De plus il nous paraît important de faire un point sur la réalisation des objectifs du plan de déprécarisation car nous ne voyons pas apparaître les 50 postes de professeurs contractuels à temps non complet du SCAP, pourtant votés en CT et il se pourrait que ce ne soient pas les seuls manquants.

Ainsi, si l'on met de côté les 210 postes de la déprécarisation et les 128 postes de recrutement en police municipale, le solde des créations est de +7 sur l'ensemble des autres directions et services ? les créations compensent à peine les suppressions.

Au jeu des plus et des moins on cherche ensuite les directions gagnantes ou perdantes :

27 postes créés à la DAC pour les nouveaux équipements, 2 pour le site des archives et 1 pour l'accueil du public au CRR, mais au total on reste à 0.

À la DSOL, et à la DSP, après avoir mené une politique de restructuration à laquelle les agents n'ont pas été associés, la municipalité se rend compte que les manques sont criants. Après avoir détruit pierre à pierre, contre l'avis des organisations syndicales, le service d'aide sociale à l'enfance, on s'aperçoit aujourd'hui qu'il faut le reconstruire : résultat, + 47 postes de renforcement et + 64 postes au total à la DSOL, +11 postes à la DSP. Est-ce vraiment suffisant pour ce projet de mandature de grande ampleur ?

À la DCPA, 19 créations de postes sur des fonctions de pilotage, mais -2 au final

À la DDCT, 7 créations, dont 4 au bureau des titre d'identité, c'est bien le moins quand on voit les délais d'obtention d'un passeport, mais ça fait quand même -8 au total, la territorialisation s'effectuera à moyens constants.

À la DEVE qui va avoir la lourde charge de planter 170 000 arbres, autre projet de la mandature, -20 postes d'adjoints techniques, -8 postes au total. Qui va les planter et les arroser ?

À la DFA, on ne fait pas de bruit, mais on supprime quand même huit postes.

À la DFPE, transformation catégorielle de 285 postes d'APS catégorie B en 300 postes d'ATEPE en catégorie C, + 52 postes au total. N'est-ce pas néanmoins là aussi, le signe d'un manque d'attractivité flagrant ?

À La DICOM, +5 postes, communiquer a toujours beaucoup d'importance !

À la DILT, -16 postes dont -15 d'adjoints techniques, il fallait bien tailler dans le gras.

À la DJS +19 pour la création de nouveaux équipements mais +13 seulement au total, l'effet Jeux Olympiques certainement.

A la DLH, +20 dont +19 pour de nouvelles missions, c'est une direction en pleine expansion.

À la DPE, +5 postes au total ce qui représente 0,066% du total des effectifs de la direction.

DÉCLARATION UNSA

À la DRH +21 postes, le vœu que nous avons fait en début de déclaration serait-il déjà exaucé ?

À la DSIN, + 5 postes, peut-être pour s'occuper de la création et de la maintenance des 26 000 boites-mail supplémentaires.

À la DTEC, +8 postes pour un autre projet de mandature

À LA DVD, +27 créations de postes de renforcement sur les missions de voirie, mais +17 seulement au final

Rien à l'Inspection Générale

Au SG +62 dont 43 transferts vers la DGJOPGE et 19 contrats de projets pour les JO

Nous avons gardé le meilleur pour la fin, la Direction des Affaires Scolaires.
Nous ne reviendrons pas sur les 145 postes de déprécarisation comptabilisés comme des créations, mais sur le lourd tribut payé à la baisse de la démographie scolaire, il doit falloir encore dégraisser le mammouth, selon l'expression consacrée par Claude Allègre.
Nous pourrions reprendre ici ce que nous disions l'an dernier et encore l'année d'avant à ce propos : Cela aurait pu être l'occasion d'améliorer le fonctionnement des services en étoffant les corps de remplacement, en permettant aux professeurs de la Ville de Paris de ne pas travailler en surnombre en REP et REP+, d'atteindre les effectifs d'animateurs fixés par les normes d'encadrement, mais non, ce n'est pas le choix qui a été fait.
Contraindre les effectifs budgétaires est une façon de répondre par la négative à toutes les demandes d'amélioration du fonctionnement des services proposés par les Organisations Syndicales et de ne pas prendre en compte les difficultés des agents.
Par ailleurs nous sommes en désaccord total avec le transfert des 90 ATEE spécialité restauration qui vont passer petit à petit sous l'égide des caisses des écoles augurant ainsi le changement de statut des futurs recrutés qui seront contractuels.

Ce budget prévisionnel emploi, nous laisse dubitatifs quant aux choix faits par l'exécutif pour améliorer le fonctionnement des services, nous lui donnerons un avis défavorable.

DÉCLARATION UNSA